

Le groupe des Anciens personnels de Sorbonne Université vous propose, le Jeudi 9 Mai 2019, une visite guidée de la cité jardin de Suresnes, une des réalisations majeures d'urbanisme social d'Henri Sellier.

Henri Sellier (1883-1943), ministre de la Santé durant le front populaire, fut Maire de Suresnes de 1919 à 1941.

C'est une des figures les plus importantes de l'urbanisme social français par son action en faveur de l'amélioration de l'habitat des populations défavorisées.

Administrateur puis président de l'office départemental des Habitations à Bon Marché (HBM), il créa, en s'inspirant de différentes expériences réalisées à l'étranger, le concept de Cités Jardins, ensembles résidentiels, implantés en fonction des bassins d'emplois, permettant un brassage de population par l'intégration d'équipements et services publics, d'espaces verts, d'habitations individuelles et d'immeubles collectifs.

La ville de Suresnes fut un lieu privilégié d'expérimentation pour Henri Sellier, nous vous proposons donc, **l'après-midi du Jeudi 9 Mai 2019**, une découverte promenade de la Cité Jardin de Suresnes, en compagnie d'un guide de la ville, avec visite d'un appartement reconstitué dans sa structure et son décor d'origine.

La visite se terminera au **MUS** (Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes) où se tient une exposition sur l'action d'Henri Sellier et sur le concept des Cités Jardins. Jean-Claude Boucaut, Danièle Fournier et Maurice Renard sont les organisateurs de cette visite.

Le rendez-vous est fixé à **14 heures**, Place Jean Jaurès à Suresnes (devant la Statue).

Votre inscription est reçue par mail par Maurice Renard (maurice.renard@upmc.fr)

Le nombre de participants possibles est fixé à 30 personnes et la participation aux frais sera de 6 ou 7 euros en fonction du nombre d'inscrits.

Voici les moyens d'accès :

Depuis la Défense par le bus 144 (descendre à l'arrêt Place Jean Jaurès).

Depuis la Défense (ou le pont de Bezons) ou depuis La porte de Versailles par le Tram T2 (arrêt Suresnes-Longchamp) puis 1,2 km de marche